

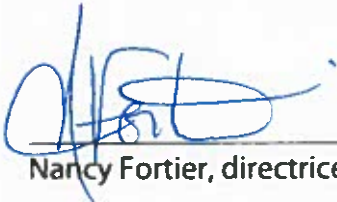
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE:

Conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal, un avis est donné à l'effet que le Conseil de la MRC de Joliette apporte un changement au calendrier des séances ordinaires 2020 adopté lors de la séance ordinaire du 27 novembre 2019, par la résolution numéro 195-11-2019.

La séance ordinaire du mardi 15 septembre 2020 – 19 h se tiendra exceptionnellement au Centre André-Hénault au 249, Chemin du Golf Est à Saint-Charles-Borromée dans la salle C. Les mesures de distanciation sociale seront respectées.

DONNÉ À JOLIETTE, CE 9^e JOUR DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT.

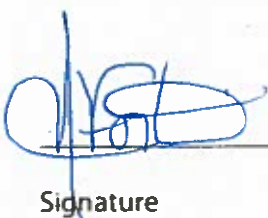


Nancy Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nancy Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Joliette, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 9 septembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 septembre 2020.



Signature